

33e congrès de l'APLIUT, La Rochelle, 9-11 juin 2011
Compte rendu des ateliers de spécialité du 9 juin : discussion des PPN

Lors du congrès de l'APLIUT (l'association des professeurs de langues des IUT - www.apliut.com), nous consacrons toujours une matinée à des ateliers, où nous avons l'habitude d'échanger des pratiques, des ressources, etc. autour d'un thème ; le thème peut être celui du congrès, ou bien un thème tel que l'évaluation, les relations internationales, etc.

Cette année, suite à des échanges avec Jean-François Mazoin, Joseph Cerrato, Linda Terrier et d'autres membres du CA, nous avons décidé de discuter uniquement du PPN dans nos ateliers de spécialité. En effet, la mise en chantier du PPN des IUT et la grande réforme des lycées nous donnent l'occasion de mettre à jour nos programmes.

Ci-dessous donc, un compte-rendu pour chacun des six ateliers (l'atelier D n'a pas eu lieu cette année, faute de participants). Les ateliers sont constitués selon les regroupements suivants :

- **Atelier A : TC (Techniques de commercialisation),**
 - Présidente de séance : Marion Prost Marion.Prost@univ-nantes.fr
 - Compte-rendu : Nolwenna Monnier nolwenna.monnier@iut-tlse3.fr
- **Atelier B : GEA (Gestion des entreprises et des administrations), GACO (Gestion administrative et commerciale), GLT (Gestion logistique et transport)**
 - Présidente de séance: Noella Gaigeot Noella.Gaigeot@univ-lemans.fr
 - Compte-rendu : Sophie Koppe sophiekoppe@hotmail.com
- **Atelier C : Info-com (Information-communication), SRC (Services et réseaux de communication), CS (Carrières sociales)**
 - Présidente de séance : Isobel Hié isobel.hie@univ-tours.fr
 - Compte-rendu : Anne Brentel anne.brentel@unistra.fr
- (n'a pas eu lieu : Atelier D : CJ (Carrières Juridiques), STID (Statistique et informatique décisionnelle))
- **Atelier E : Info (Informatique)**
 - Président de séance: Dan Frost frost@iut2.upmf-grenoble.fr
 - Compte-rendu : Michèle Verdier verdier@iut-blagnac.fr
- **Atelier F : GEII (Génie électrique et informatique industrielle), MP (Mesures physiques), GIM (Génie industriel et maintenance), GC (Génie civil)**
 - Présidente de séance : Michèle Fillion FILLION@iutsd.univ-paris13.fr
 - Compte-rendu : Mathilde Arino mathilde.arino@iut-tlse3.fr
- **Atelier G : GTE (Génie thermique et énergies), CH (Chimie), GC-GP (Génie chimie-génie des procédés), GB (Génie biologique), GDI (Génie de la distribution industrielle), GCE (Génie du conditionnement et de l'emballage), HSE (Hygiène, service et environnement, QLIO (Qualité, logistique industrielle et organisation), R&T (Réseaux et télécommunications), SGM (Science et génie des matériaux)**
 - Présidente de séance : Dorothée Di Costanzo d.di.costanzo@unistra.fr
 - Compte-rendu : Stéphanie Evrard stephanie.evrard@pu-pm.univ-fcomte.fr

Tous les comptes rendus se trouvent sur notre site :

<http://www.apliut.com/pages/Vieassociation/Specialite/specialiteCRreunions.html>

Atelier A : TC (Techniques de commercialisation)

Présidente de séance : Marion Prost Marion.Prost@univ-nantes.fr

Compte-rendu : Nolwenna Monnier nolwenna.monnier@iut-tlse3.fr

- **Contenu du PPN** : rien à changer
 - Les compétences sont clairement définies.
 - Elles correspondent bien aux besoins académiques et professionnels des étudiants.
 - Le seul problème est de pouvoir appliquer le PPN car il est ambitieux et dense par rapport au niveau d'arrivée des étudiants.
- **Problème d'hétérogénéité des niveaux d'arrivée** :
 - Le ministère considère que les bacheliers atteignent le niveau B2
 - Dans la réalité les niveaux s'étalent de A1 à C1 (C2 pour certains étudiants)
 - Proposition de prise en compte de ces différences de niveau d'entrée :
 - Un entrant A1 devra atteindre un niveau minimum A2 en sortie DUT
 - Un entrant A2 devra atteindre un niveau minimum B1 en sortie DUT
 - Un entrant B1 devra atteindre un niveau minimum B2 en sortie DUT
 - Un entrant B2 devra atteindre un niveau minimum C1 en sortie DUT
 - Des certifications d'entrée et de sortie sont donc à mettre en place pour pouvoir au mieux répondre à cette problématique. Lesquelles ?
 - Des dispositifs internes au département sont à mettre en place au niveau local pour répondre au mieux au tissu local : groupes de niveau, soutien, etc.
- **Deux langues obligatoires pour toutes les sections du BAC** :
 - Affirmer la place de la deuxième langue dans le PPN en différenciant les volumes horaires des deux langues pour donner une place à part entière à la deuxième langue.
 - Définir un PPN spécifique à la deuxième langue, réaliste en fonction des heures inscrites dans le PPN et en lien avec le PPN de la première langue.
- Redéfinir le découpage TD + TP afin qu'il soit appliqué dans tous les départements de manière uniforme.

Atelier B : GEA (Gestion des entreprises et administrations), GACO (Gestion administrative et commerciale), GLT (Gestion logistique et transport)

Présidente de séance: Noella Gageot Noella.Gageot@univ-lemans.fr

Compte-rendu : Sophie Koppe sophiekoppe@hotmail.com

Étaient présents :

Balmont Roseline	St Etienne	GEA	Colange Laurence	Montpellier	GEA
Dufour Odile	Toulouse	GEA	Dugreez-Guesney	Toulon	GEA
Gageot Noëlla	Le Mans	GEA	Guigue Chantal	La Réunion	GEA
Henry Aline	Poitiers	GEA	Koppe Sophie	Toulon	GEA
Lopez Carillo Inès	Grenoble	GEA/TC	Malo Jean-Jacques	Nantes	GEA
Miller Ann	Toulouse	GEA	Strignano Julien	St. Etienne	GACO

1) Deux langues vivantes obligatoires :

- Recommandations :
 - Harmonisation des horaires des deux langues vivantes. Le volume horaire des deux matières devra être identique.
 - Fin de la distinction entre LV1 et LV2.
 - Recrutement d'intervenants pérennes.

- Observations :

L'apprentissage d'une deuxième langue semble aujourd'hui indispensable. Les entreprises exigent des candidats de maîtriser un anglais professionnel et communicationnel mais également une deuxième langue, en particulier une langue rare.

Une grande diversité des pratiques est relevée. Les cours de LV2 sont parfois optionnels, parfois obligatoires. Cette variation est constatée entre les établissements mais également entre les différents départements d'un même établissement : ainsi la deuxième langue peut être obligatoire en GEA, mais facultative en TC.

Il apparaît nécessaire de rendre l'enseignement d'une deuxième langue obligatoire car les cours de LV2 optionnels perdent vite de leur attrait pour les étudiants : les groupes se désemplissent rapidement car ces options ne leur rapportent que peu de points pour l'obtention de leur diplôme.

Rendre obligatoire deux langues doit également s'accompagner d'un travail d'harmonisation des contenus entre les langues ainsi que d'une harmonisation des pourcentages (et des transcriptions en ECTS) entre les différentes compétences au niveau de l'évaluation. Cela permet de rendre plus clairs pour les étudiants les parcours dans les différentes langues enseignées.

Il est toutefois reconnu que l'augmentation des horaires de la deuxième langue représente un défi, les langues n'étant pas au cœur de l'enseignement de l'IUT. Même si les chefs de département gardent l'intérêt général en tête, trouver des tranches horaires pour les enseignements de langues n'est pas aisé. Ainsi, dans certains établissements, les enseignements ont lieu le samedi.

2) Lisibilité des programmes d'enseignement :

- Recommandations :
 - Mise en place de réels enseignements de langue de spécialité, de projets plurilingues, d'études de cas.
 - Dimension internationale ou linguistique intégrée au projet tutoré.
 - Organisation d'enseignements spécifiques dans des langues autres que le français.

- Observations :

Les parcours en auto-apprentissage ont amené à une augmentation du nombre d'heures. Il apparaît toutefois nécessaire de maintenir une diversification des enseignements. Il faut développer les enseignements transversaux au profit d'une meilleure insertion professionnelle. Se pose alors la question de rendre un stage à l'étranger obligatoire.

3) Structure des groupes

- Recommandations :
 - Allègement des groupes de TD.
 - Impossibilité de mettre en place des groupes de compétence.

- Observations :

Le nombre d'étudiants par groupe est trop important. Le problème est d'autant plus évident dans un contexte de développement des cours en centre multimédia (ou centre de ressources en langues) où la capacité d'accueil est limitée.

Il est également noté que la répartition en groupe de compétence dans les lycées s'avère problématique et qu'elle ne représente pas toujours une réalité (le programme reste facultatif). La question des salles, encore plus présente en IUT qu'en lycée rend très difficile l'application de la réforme préconisée en lycée.

4) Internationalisation

- Recommandations :
 - Mobilité internationale obligatoire.
 - Revoir le calcul des ECTS.
 - Traduire les programmes pour une meilleure lisibilité à l'international.
- Observations :

Un certain nombre de défis sont à relever pour faire de la mobilité internationale obligatoire une réalité :

Il existe d'abord un problème concernant les bourses pour partir à l'étranger: Les régions ont baissé leurs aides. L'Union européenne est mentionnée comme une source potentielle de nouveaux financements. La question des bourses devient de plus en plus centrale dans un contexte d'augmentation des frais d'inscription.

Pour les IUT, il faudrait sans doute simplifier les programmes d'aides à la mobilité, certains sont alimentés financièrement alors que d'autres ne le sont pas. Le DUETI est présenté comme un serpent de mer, surtout depuis la mise en place du LMD. Cela crée des tensions avec les autres composantes des universités. Cela sera le cas tant qu'il n'y aura pas de licence technologique.

Le découpage en ECTS n'est pas clair pour les étudiants étrangers qui demandent combien d'ECTS vaut chaque matière. Il est nécessaire de faire un découpage plus clair dans ce sens au niveau des IUT. Pour rendre l'IUT plus attractif à ces étudiants il semble impératif de développer des enseignements d'autres matières en langue étrangère.

5) Les certifications :

- Recommandations :
 - Uniformisation des dates du passage des certifications.
 - Exigence d'obtention du Niveau B2.
- Observations :

Au niveau des langues se pose la question de la certification, qui n'est pas la même partout, les IUT utilisent parfois le TOEIC, parfois le CLES. Il est noté que les IUT continuent d'avoir du poids au niveau des entreprises, pour lesquelles seul le TOEIC compte et qu'il est de leur mission de leur expliquer le fonctionnement du cadre européen des langues. Il existe des instituts qui traduisent les différents niveaux du cadre européen en résultats TOEIC mais ce service est payant et n'est donc pas satisfaisant.

Atelier C : Info-com (Information-communication), SRC (Services et réseaux de communication), CS (Carrières Sociales)

**Présidente de séance : Isobel Hié isobel.hie@univ-tours.fr
Compte-rendu : Anne Brentel anne.brentel@unistra.fr**

Collègues présentes :

Natacha Adamczyk, SRC, IUT Limoges ; Anne Brentel, info-com, IUT Robert Scuman, Illkirch (67) ; Sylvia Canone, STID, IUT Roubaix; Martine Devichi, info-com (à partir de septembre 2011), IUT Besançon-Vesoul ; Brynhild Drain, Département d'aménagement, Polytech Tours (école d'ingénieurs) ; Nathalie Hascoet, Université d'Avignon, chargée de mission « création de la maison des langues » de son université ; Isobel Hié, info-com, IUT Tours; Alison Léonard, STID, IUT de Vannes.

On note l'absence de collègue de la spécialité « Carrières sociales » (CS). On note également que l'ensemble des collègues présentes représentent la langue anglaise.

Tout d'abord, il a semblé nécessaire à l'ensemble des participantes d'apporter deux précisions concernant la distinction TD/TP :

1. Les TP se différencient des TDs par l'effectif, mais également par les approches qu'ils rendent possibles : un suivi individualisé, un accent sur l'expression orale.
2. Les TP en langue requièrent autant de préparation qu'un TD, autant de présence et d'investissement de la part du professeur. Il est donc légitime que les heures TP soient payées au même tarif que les heures TD, ce qui semble être le cas désormais dans la plupart des IUT lorsque ces heures sont effectuées à l'intérieur du service d'un enseignant. En revanche, peut-être subsiste-t-il des différences de traitement lorsque ces TP sont effectués en heures complémentaires.

Ensuite, un tour de table a permis d'observer la diversité des fonctionnements par spécialité et par département d'IUT.

En SRC, à l'IUT de Limoges, l'anglais n'est enseigné qu'en TP, en petits groupes.
En Infocom, à l'IUT de Tours, les étudiants sont en groupes d'un effectif maximal de 22 étudiants en anglais, tandis qu'à l'IUT R. Schuman, en info-com, l'anglais est presque exclusivement enseigné en TD, en grands groupes de 30.

L'un des paramètres fondamentaux pouvant expliquer des situations aussi extrêmes est l'absence de préconisations de répartition entre TD et T dans le PPN de 2005 en INFOCOM. Un volume global/ étudiant est indiqué, 45 h au S1, 45 h au S2, 40 h au S3, 0 h en module complémentaire, mais la répartition entre TD et TP n'est pas indiquée (contrairement aux PPNs de la plupart des autres spécialités).

En conséquence, les enseignants de langue ne peuvent se référer au PPN pour obtenir un certain pourcentage de TP / étudiant, en Infocom, et ce contrairement à la plupart des professeurs de langue des spécialités pour lesquelles le PPN prévoit clairement un nombre précis de TP et de TD par étudiant.

L'ensemble des participantes estime inadmissible que les volumes horaires de langue vivante proposés à des étudiants d'IUT le soient exclusivement ou presque exclusivement sous forme de TD.

Elles estiment qu'idéalement 100 pour cent des enseignements en langue devraient être prodigués à des groupes de 20 étudiants maximum, mais qu'à défaut de cette solution pas toujours réalisable à chaque semestre et dans tous les départements d'IUT, au moins 50 % du volume de langue vivante proposé chaque semestre à des étudiants le soit sous forme de TP.

Il serait également utile d'harmoniser la manière de présenter ces volumes horaires dans chaque spécialité et de publier, pour toutes les spécialités, des grilles cohérentes.

- soit en faisant figurer pour chacune d'elle, explicitement, le nombre d'heures de TD en langues, et le nombre d'heures de TP en langues.
- soit en proposant un volume global par semestre et par étudiant, mais en préconisant explicitement un pourcentage de TP d'environ 50 %, par semestre, et en permettant aux départements de réduire le volume global horaire semestriel par étudiant de 20 % (à condition que chaque étudiant puisse accéder à des TP en nombre conséquent, et que ces TP représentent au minimum 50 % du volume horaire semestriel pour l'étudiant)

Nous constatons également qu'en info-com il faudrait prévoir au PPN des langues vivantes et notamment de l'anglais en S4 (0 heure en S4 sur le PPN de 2005), ceci d'autant plus que les étudiants, de plus en plus nombreux à briguer une poursuite d'études dans les DUT tertiaires, ont un besoin important en anglais à ce moment-là de leur cursus (de nombreux concours-passerelles ou examens d'entrée sont des tests d'anglais).

Au cours de cet atelier, nous avons lu les contenus et objectifs des PPN de 2005 en langues, en info-com, mais n'avons pas apporté de préconisations sur leur évolution étant donné :

- le manque de temps
- la diversité des domaines et des spécialités

Il n'en demeure pas moins que nous avons conscience de l'importance de cet aspect du travail qui pourrait faire l'objet de groupes de réflexion/recherche par option : SRC, GIDO, communication des organisations, publicité, métiers du livre, carrières sociales.

Atelier E : Info (Informatique)

Président de séance: Dan Frost frost@iut2.upmf-grenoble.fr
Compte-rendu : Michèle [Verdier verdier@iut-blagnac.fr](mailto:Verdier_verdier@iut-blagnac.fr)

Participants : Jacqueline Cazaban, Joseph Cerrato, Dan Frost, Anne-Isabelle Llanta, Marie-Pierre Martinez, Cathie-Anne Messi, Jean-Marie Pouchain, Danielle Ventle, Michèle Verdier.

A la lecture du PPN 2005 et du document officiel présentant la réforme des lycées, nous avons dégagé les points de discussion suivants :

- Le volume horaire (taille des groupes, question TD/TP, hétérogénéité...)
- Les contenus
- Connaissances / compétences
- LV1 / LV2
- L'évaluation : interne / externe, par rapport au CECRL (B1 ? B2 ?)
- EMILE (Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Etrangère)
- L'apprentissage médiatisé par ordinateur (AMO), autres technologies, auto-apprentissage, les CRL, les laboratoires de langues, etc...

1. Le volume horaire :

- Il ne nous semble *pas souhaitable de maintenir le pôle LEC* car il s'agit de deux enseignements très différents avec des besoins spécifiques.
- actuellement **140h de LV sur 4 semestres** soit 70h d'anglais général, 50h d'anglais de spécialité, 20 h en S4 (modules complémentaires CCG). Pas de changement souhaité.
- Rappel : les **TD/TP sont définis en fonction de la taille des groupes** (26-28 / 13-14) et non des activités proposées. Chaque IUT applique la répartition comme il l'entend.
- La globalisation des heures LV1 / LV2 au lycée doit-elle nous inciter à **intégrer des LV2 à l'IUT?** **Oui**, dans le cadre d'un projet tutoré, apprendre autrement, etc... **Attention, il faut éviter de globaliser les heures** et de placer les cours à des horaires pénalisants (fin de journée par ex.).
- Coefficients : **actuellement sur 4 semestres, 8,5 /120** (S1 : 2,5, S2 : 2,5, S3 : 2,25, S4 : 1,25). Etant donné l'importance déclarée des LV dans les nouveaux programmes des lycées, il faudrait **revoir à la hausse** le coefficient des langues en IUT. Arriver à **10%**, soit **12/120 nous semble souhaitable**.
- Possibilité de pallier le problème de l'hétérogénéité par l'accès aux centres de langues, l'AMO...

2. Les contenus :

- le **programme établi en 2005** nous semble **globalement satisfaisant**. Nous suggérons de **distinguer clairement langue de communication, langue de spécialité (informatique, technique et scientifique) et professionnelle**.
- **Quelques activités** que nous faisons mais qui ne figurent pas dans le PPN **doivent être ajoutées** (par exemple, présentations, téléphone, statistiques et graphiques, CV, lettres de motivation, entretiens, réunions, résumés, mots-clés...) ainsi que le culturel et le registre (langage formel et informel).
- la **semestrialisation n'est pas envisageable** car il y a beaucoup de variations entre les IUT (semestres décalés, pas de langues en S4...)
- Il faudrait **intégrer les Relations Internationales et la poursuite d'études à l'étranger** dans le PPN.

3. L'évaluation :

- ***maintenir le contrôle continu*** car toutes les compétences peuvent être évaluées et la motivation des étudiants est plus grande.
- **Attention** le ***CLES ou tout autre certification ne devrait pas remplacer un examen final*** car une certification n'est ni sommative ni normative ni formative. Actuellement le plus souvent en IUT on propose une certification de manière facultative (car payante) ou parfois le CLES en L3 ou LP (gratuit pour l'étudiant une seule fois dans sa formation).
- ***Par rapport au CECRL*** : actuellement B2 en sortant du lycée mais B1 préconisé par le PPN 2005. Nous constatons une amélioration en Compréhension Orale, Production Orale en Continu et Production Orale Interactive mais une dégradation en Production Ecrite. La Compréhension Ecrite reste stable. ***Il faut préconiser l'utilisation et la promotion du cadre européen. Pourquoi pas un DUT « mention langues »?***

4. EMILE :

- Nous voudrions l'***encourager*** par exemple ***par*** :
 - ***semaines*** anglaises / internationales,
 - ***modules facultatifs*** en anglais,
 - ***semestres*** en anglais,
 - ***projets*** en anglais (EMILE en auto-apprentissage guidé).
 - Prochainement des DUT en anglais... ? Si un semestre / une année se fait en anglais cela devrait figurer sur le diplôme.
- **Mais attention** : participation de professeurs natifs souhaitée (invités, vacataires, conventions, etc.) A éviter : des cours de spécialité donnés par des enseignants de langues ou des cours EMILE donnés par des enseignants faibles en anglais surtout oral (possibilité de donner des cours de prononciation / accentuation à nos collègues)

Atelier F : GEII (Génie électrique et informatique industrielle), MP (Mesures Physiques), GIM (Génie industriel et maintenance), GC (Génie Civil)

Présidente de séance: Michèle Fillon fillon@iutsd.univ-paris13.fr

Compte-rendu : Mathilde mathilde.arino@iut-tlse3.fr

- **Contenus pédagogiques du PPN :**

- Les membres des différents départements se prononcent en faveur d'une harmonisation des contenus pédagogiques (en termes de compétences, de savoirs et de savoir-faire), du volume horaire et du poids des coefficients - ces derniers devant être totalement dissociés du volume horaire et des coefficients en Expression-Communication.
- Mais affirmation de la spécificité de chaque département *via* la langue de spécialité (technique/scientifique/professionnelle)
- Le programme actuel de GEII peut servir de base commune à tous les départements concernés mais doit être mis à jour en :
 - intégrant la 5ème compétence du CECRL : l'interaction
 - revoyant le programme du S4 qui est actuellement dédié à la préparation d'une certification, particulièrement le TOEIC
 - travaillant sur la coloration de la langue de spécialité pour chaque département.

Cette mise à jour est en cours d'élaboration.

- **Problématique TD/TP:**

- Commun accord : tous les collègues présents s'accordent à dire que le travail en laboratoire multimédia de langues est adapté à un grand groupe (dit « TD ») parce qu'il permet d'individualiser la formation et le suivi, alors que le travail en demi groupe doit être dédié à d'autres activités telles que l'interaction par exemple.
- Mais constats : sur le terrain, la mise en place des laboratoires multimédia de langues à 14 places est vue comme le seul moyen de préserver le travail en demi groupe (dit « TP »), si crucial en langues, étant donné le non-respect du découpage TD/TP dans bon nombre de départements.
- Le groupe rappelle de plus que la notion de « TP » telle qu'elle est entendue dans d'autres disciplines, n'existe pas en langues car elle est biaisée : le travail en groupe dit TP pour toutes les activités d'interaction requiert plus que jamais l'accompagnement de l'enseignant : le groupe réitère ainsi la discussion lors du Conseil d'administration de l'APLIUT du 13 octobre 2007 (cf CR en PJ).

- **Certification et CECRL :**

- Les PPN n'ont pas vocation à préparer à des certifications. Les enseignements doivent permettre à chacun de se positionner à un moment donné à un niveau donné.
- Un cours de 2 heures par exemple peut être dédié à la présentation des différentes certifications existantes. Les PPN doivent s'appuyer sur les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence en Langues, et non sur des niveaux visés par les Certifications.
- Le niveau B1 du CECRL dans toutes les compétences à la sortie du DUT pour les départements représentés l'atelier (GC, GEII, GIM et MP) peut être visé pour un parcours 'Insertion Professionnelle' ; éventuellement un niveau B2 pour un parcours 'Poursuite d'Etudes'.
- Le groupe affirme cependant que le niveau trop hétérogène des étudiants ne permet pas de telles généralisations : le niveau de sortie doit tenir compte du niveau d'entrée – qui ne correspond pas au niveau B2 tel que visé par les IO de lycée.

- **La L2 :**

Le manque de moyens humains et financiers rend difficile la discussion de l'introduction d'une L2 obligatoire.

Atelier G : GTE (Génie thermique et énergies), CH (Chimie), GC-GP (Génie chimie-génie des procédés), GB (Génie biologique), GDI (Génie de la distribution industrielle), GCE (Génie du conditionnement et de l'emballage), HSE (Hygiène, service et environnement), QLIO (Qualité, logistique industrielle et organisation), R&T (Réseaux et télécommunications), SGM (Science et génie des matériaux)

Présidente de séance: Dorothee Di Costanzo d.di.costanzo@unistra.fr
Compte-rendu : Stéphanie Evrard stephanie.evrard@pu-pm.univ-fcomte.fr

Présents : 23 enseignants issus de QLIO, GMP, GCGP, Ch, GTE, HSE, RT, GBGE.

Réflexion autour des PPN et au-delà.

Ce que nous voulons

- TP doivent être inscrits au PPN
- *TP en labo doivent être limités en nombre d'étudiants car il reste toujours vrai que plus on a d'étudiants, moins il y aura pour chacun d'attention de la part du professeur*
- Mentionner dans le PPN la quantité de labos mise en relation avec le nombre de profs. CF PPN GMP
- *TD pas forcément adaptés à la prise de parole : revoir le système*
- 16h TD et 16h TP par semestre ! (comme c'est le cas par exemple en Ch. à Strasbourg)
- S3 et S4 ne doivent pas être réduits encore ! ils sont une étape vers des LP réussies par exemple ; or forte demande des industriels en LP pour de l'anglais appliqué !
- CERCL : Problème du niveau sortie DUT qui serait égal (B2) ou plus bas (B1) que celui déterminé pour le niveau Bac !!! à harmoniser, sinon problème de décrédibilisation du DUT ! bien sûr, tenir compte de la spécialité et même du choix de parcours post DUT. Proposition à inclure dans le PPN : « B1, vers B2 pour les meilleurs ».
- PPN : LV2 devrait être obligatoire (utiliser AA ou modules compl), mais à condition que les heures ne soient pas globalisées comme au lycée !!
- EMILE : il serait important de pouvoir disposer de lignes budgétaires pour inviter des professeurs étrangers de la spécialité.

PUISQUE LES LANGUES SONT DE PLUS EN PLUS PRISES EN CONSIDERATION, IL FAUT SE POSER LA QUESTION DES MOYENS !